

REGLEMENT MOTOCROSS MASTER de LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES 2022

sur le site http://www.lmaura.org sur l'annuaire de la Ligue 2022.

La Ligue motocycliste Auvergne Rhône-Alpes organise les masters de motocross. Ils seront réservés aux pilotes adhérents et licenciés à un Club de la Ligue Motocycliste Auvergne Rhône-Alpes affiliés à la Fédération Française de Motocyclisme (FFM).

ARTICLE 1 – CHAMPIONNATS

La LIGUE MOTOCYCLISTE AUVERGNE-RHONE-ALPES met en compétition pour la saison 2022 le MASTER de Ligue suivant :

Dénomination de MASTER de Ligue	Classes et Cylindrées	Ages
50cc	Classe 1:	6 à 8 ans
	50cc	
65cc	Classe 1:	7 à 12 ans
	65cc	
85cc	Classe 1	9 à 15 ans
	66cc à 85cc	
125cc	Classe 2	A partir de 13 ans
	125cc 2 Temps	
MX1	Classe 3 et 4	A partir de 15 ans
	de 151cc à 500cc 2T de 251cc à 650cc 4 T	
MX2	Classe 2	A partir de 15 ans
	de 175cc à 250cc 4 T	
Vétérans	Classe 2 – 3 et 4	A partir de 40 ans
Motos Anciennes	125cc à 500cc de 1968 à 1983	A partir de 18 ans
Quads	125cc à 700cc	A partir de 13 ans

Le présent règlement implique le respect et l'application du Code Sportif F.F.M, ainsi que des Règles Techniques et de Sécurité (RTS) fédérales.

ARTICLE 2 – GENERALITES

Le déroulement de ces MASTERS de Ligue se fera dans le respect du code sportif de la FFM, des Règles Techniques et de Sécurité (RTS) fédérales. Pour toute question non réglée par le présent règlement, il conviendra de se reporter aux règles générales de la discipline Motocross publiées sur le site internet de la FFM ou du règlement des Championnats moto cross AURA 2022 Le présent règlement est susceptible d'être modifié en cours de saison par avenant, à la seule discrétion de la Commission de motocross.

Zone OUEST: 03-15-42-43-63) Massif Central Forez (MCF)

Zone EST: (01-69-73-74 Pays de Savoie, Ain et Rhône (PSAR)

Zone SUD: (07-26-38) Drôme Ardèche Isère (DIA)

Attention c'est le lieu du siège social du club qui détermine sa zone de rattachement.

Tout club organisateur d'une épreuve du MASTER De Ligue est responsable du bon déroulement de la manifestation et à ce titre devra mettre à disposition le personnel nécessaire (commissaires de Piste - entretien piste – pré grille et aide technique (2) et administratifs (3) ...) Les officiels désignés ne s'occuperont que de la partie sportive de la manifestation

Les désignations des officiels seront faites par de la commission AURA en concertation avec les clubs organisateurs :

- -Directeur de course
- -Directeur de course Adjoint
- -Commissaires sportifs

Tout club organisateur d'une épreuve de MASTER de Ligue accepte et s'engage à respecter le présent règlement.

Les MASTERS De LIGUE sont réservés aux licenciés de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes inscrits dans les temps (cette condition est valable pour tous les pilotes quel que soit leur classement) et titulaires d'une licence F.F.M. de l'année en cours

Les pilotes titulaires d'une licence INTER et LAJ ne pourront pas participer aux épreuves du MASTER de LIGUE. Par dérogation à ce qui précède, les pilotes titulaires d'une licence INTER Jeunes pourront être classés aux championnats auxquels ils participent.

Un Pilote ne peut participer qu'à une seule catégorie sur une même épreuve.

Les plateaux 50cc- 65cc - 85cc - 125cc - MX1 - MX2 - Vétérans et Motos Anciennes seront composés de 42 pilotes maximum (suivant homologation de la piste) et de 30 pilotes maximums pour les Quads.

ARTICLE 3 – LA SELECTION

La sélection des pilotes (14 par catégories) sera faite par le délégué de chaque zone pour disputer les 3 épreuves du MASTER de LIGUE AuRA.

S'il s'avérait qu'une zone n'atteigne pas le quota de pilotes dans une catégorie, les places seront redistribuées équitablement aux autres zones.

ARTICLE 4 – Déroulement de l'épreuve

Les masters de ligue se dérouleront de préférence sur 2 jours sur le même circuit avec toutes les catégories ou sur deux pistes différentes mais en partageant les catégories

Un pilote ne peut prendre le départ de la course qu'à condition d'avoir fait au moins un tour d'essai.

Durée des essais et manches

Essais libres + test de départ de 3 mm et 12 mm

Essais chronos 15 mm

2 manches de 12 mn + 1T Espoirs 65 cc Espoirs 85 cc 2 manches de 15 mn + 1T 2 manches de 20 mn + 1T 125cc MX2 2 manches de 20 mn + 1T 2manches de 20 mn + 1T MX1 2 manches de 20 mn + 1T Vétérans Moto Ancienne 2 manches de 20 mm + 1T Quad 2 manches de 20 mm + 1 T

MASTER Espoir 50cc

Pilotes admis

Les pilotes de 6 ans à 8 ans (ne pas avoir 9 ans au 1^{er} janvier 2022). Les pilotes devront être âgés de 6 ans minimum le jour de l'épreuve.

Peuvent prétendre participer au MASTER tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM NJ1 NJ2 NJ3. Ils devront être en possession du guidon bronze au minimum

MASTER Espoir 65cc

Motos admises : Classe 1 ⇒ 65cc

Pilotes admis

Les pilotes de 7 ans à 11 ans (ne pas avoir 12 ans au 1^{er} janvier 2022). Les pilotes devront être âgés de 7 ans minimum le jour de l'épreuve.

Peuvent prétendre participer au MASTER tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM INJ, LUE, NJ.CEX Ils devront être en possession soit du guidon d'argent ou d'or, soit du CASM

MASTER Espoir 85cc

Motos admises : Classe 1 ⇒ 85cc

Pilotes admis

Les pilotes de 9 ans à 15 ans (ne pas avoir 16 ans au 1^{er} janvier 2022)

Les pilotes devront être âgés de 9 ans minimum le jour de l'épreuve

Peuvent prétendre participer à ce MASTER tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM

INJ, LUE CEX, NJ et NCO, en possession du guidon d'argent ou d'or pour les pilotes âgés de 11 ans et du CASM à partir de 12 ans.

MASTER 125cc

Motos admises : Classe 2 ⇒ 125cc 2 Temps

Pilotes admis

Les pilotes devront être âgés de 13 ans minimum le jour de l'épreuve.

Peuvent prétendre participer à ce MASTER tous les coureurs titulaires d'une licence et du CASM délivrée par la FFM

INJ, LUE CEX, NJ3C et NCO.

MASTER MX2

Motos admises: Classe 2:-250cc 4 T

Pilotes admis

Les pilotes devront être âgés de 15 ans minimum le jour de l'épreuve.

Les pilotes doivent être en possession du CASM et d'une licence, NCO, LUE CEX, ou INJ, délivrée par la FFM

MASTER MX1

Motos admises : Classe 3 et 4 de 151cc ≥ 500cc 2T & de 251cc à 650cc 4 T

Pilotes admis

Les pilotes devront être âgés de 15 ans minimum le jour de l'épreuve.

Les pilotes doivent être en possession du CASM et d'une licence NCO, CEX LUE,-ou INJ, délivrée par la FFM

MASTER VETERANS

Motos admises: Classe 2 - 3 et 4

Pilotes admis

Peuvent prétendre participer à ce MASTER tous pilotes âgés de 40 ans minimum le jour de l'épreuve

Bronze de 40 à 46 ans

Argent de 47 à 53 ans

Or de 54 à 58 ans

Platine à partir de 59 ans

Les pilotes doivent être en possession du CASM et d'une licence NCO, CEX, LUE, délivrée par la FFM.

<u>Catégories</u> (selon règlement du Championnat de France Vétérans) (classement scratch)

Suite au changement d'âge de la catégorie Bronze, Les pilotes âgés de 38 et 39 ans qui ont été classés dans cette catégorie en 2021, dans une zone de ligue AURA, seront autorisés à participer en 2022 dans cette même catégorie.

Pour ces pilotes uniquement, l'inscription devra obligatoirement être traitée et validée par le secrétariat de ligue.

MASTER Motos Anciennes

Voir annexe règlement dans championnat de zone

MASTER Quad

Voir annexe règlement dans championnat de zone

ARTICLE 5 – NUMERO DE COURSE – INSCRIPTION et ENGAGEMENT

Numéro de course

Les pilotes garderont les numéros de course qu'ils ont demandés pour les championnats de zones

Inscription aux épreuves

Elle se fera à partir du site engage-sports https://ffm.engage-sports.com avec paiement par CB uniquement

Ce n'est qu'à partir du moment où l'inscription est validée que le pilote est considéré comme engagé.

Les engagements

Tarif des engagements

- 35 € pour les catégories Espoirs 65cc et Espoirs 85cc
- 45 € pour les autres catégories
- 20 € pour la catégorie espoir 50cc

La validation des engagés se fera par le secrétariat de ligue en concertation avec le responsable de zone avant l'épreuve Pilotes souhaitant déclarer forfait :

Pour tout forfait un droit administratif de 10 € sera retenu.

Seules les raisons médicales seront acceptées pour prétendre au remboursement du droit d'engagement, le pilote devra fournir <u>un certificat médical détaillé dans les 4 jours suivants</u> son forfait.

Le forfait devra obligatoirement être fait par écrit, e-mail ou courrier. <u>Aucun remboursement</u> <u>ne sera effectué si le forfait intervient après la clôture des engagements soit le 3ème jour précédant la manifestation.</u>

Le pilote s'excusant moins de 30 jours avant l'épreuve ne pourra participer à aucune autre épreuve organisée le même jour ou week-end (hors championnat de France, trophée de France, coupe de France, épreuve FIM Europe ou épreuve FIM ou sélection fédérale).

ARTICLE 6 – LES PLAQUES

Voir règlement général du championnat de zone

ARTICLE 7- CONTROLES ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE - REGLES TECHNIQUES

Vérifications administratives:

<u>Le Pilote devra obligatoirement présenter une pièce d'identité avec sa licence 2022.ainsi que</u> le livret technique.

<u>Les contrôles seront effectués</u> a partir du vendredi (si sur 2 jours) sur <u>le circuit et devront</u> <u>débuter au plus tard à 16 H 00 ensuite suivant le règlement particulier de l'épreuve</u>

Tout pilote n'ayant pas satisfait à cette obligation sera considéré comme absent.

Un livret technique lui sera remis sur la première épreuve et devra être présenté obligatoirement sur chaque épreuve, en cas de perte du livret le pilote aura une amende de 5 euros.

Chaque pilote recevra un bracelet et deux bracelets accompagnateurs (accès zone panneautage pour mécanicien et panneauteur avec licence adéquate). L'âge minimum pour l'accès à la zone de panneautage est de 14 ans.

Vérifications techniques:

Les vérifications techniques seront effectuées à partir du vendredi (si sur 2 jours) sur le circuit et devront débuter au plus tard à 16H00 ensuite suivant le règlement particulier de l'épreuve, avec attribution des transpondeurs. Le Pilote devra présenter une machine propre. Tout pilote n'ayant pas satisfait à cette obligation sera considéré comme absent.

Le club organisateur devra obligatoirement désigner un Commissaire Technique 1er degré et 2 aides pour aider le Commissaire Technique dans sa tâche.

Il devra prévoir un espace clôturé, suffisamment vaste, disposant d'une entrée aménagée en couloir permettant le passage des machines une à une pour éviter toute bousculade. Il y aura un abri couvert pour effectuer les vérifications (ou éventuellement le démontage des motos).

Se référer au règlement technique des championnats de France de motocross.

Toute intervention mécanique doit se faire sur un tapis environnemental sous peine de sanction.

ARTICLE 8 – CHRONOMETRAGE

Lors de chaque manifestation, les concurrents se verront remettre un transpondeur qu'ils devront restituer au responsable des transpondeurs au plus tard une demi-heure après la fin de la dernière course.

En cas de non-restitution du transpondeur ou en cas de restitution d'un transpondeur défectueux à la fin de l'épreuve, les pilotes recevront une facture de 50 €. A défaut, ils doivent les envoyer dans les trois jours à leurs frais à l'adresse du responsable des transpondeurs

ARTICLE 9 – POINTS ET CLASSEMENTS

L'attribution des points sera pour les MASTER 50 / 65/ 85 125 MX2 MX1 selon barème cidessous :

1 ^{er}	25pts	11 ^{ème}	10 pts	21 ^{ème}	1 pt	31 ^{ème}	1 pt	41ème	1 pt
2ème	22 pts	12 ^{ème}	9 pts	22ème	1 pt	32 ^{ème}	1 pt	42ème	1 pt
3 ^{ème}	20 pts	13 ^{ème}	8 pts	23 ^{ème}	1 pt	33 ^{ème}	1 pt	43ème	1 pt
4 ^{ème}	18 pts	14 ^{ème}	7 pts	24 ^{ème}	1 pt	34 ^{ème}	1 pt	44ème	1 pt
5 ^{ème}	16 pts	15 ^{ème}	6 pts	25 ^{ème}	1 pt	35 ^{ème}	1 pt	45ème	1 pt
6 ^{ème}	15 pts	16 ^{ème}	5 pts	26 ème	1 pt	36 ^{ème}	1 pt		
7 ^{ème}	14 pts	17 ^{ème}	4 pts	27 ème	1 pt	37 ^{ème}	1 pt		
8ème	13pts	18 ^{ème}	3 pts	28 ^{ème}	1 pt	38 ^{ème}	1 pt		
9 ^{ème}	12 pts	19 ^{ème}	2 pts	29 ème	1 pt	39 ^{ème}	1 pt		
10 ^{ème}	11 pts	20 ^{ème}	1 pt	30 ^{ème}	1 pt	40 ^{ème}	1 pt		

BAREME POINTS POUR QUADS MOTOS ANCIENNES ET VETERANS

1er	45pts	11 ^{ème}	23pts	21 ^{ème}	13pts	31 ^{ème}	3pts	41ème	1 pt
2ème	40pts	12 ^{ème}	22pts	22ème	12pts	32ème	2pts	42ème	1 pt
3ème	37pts	13 ^{ème}	21pts	23ème	11pts	33ème	1 pt	43ème	1 pt
4 ^{ème}	35pts	14 ^{ème}	20pts	24 ^{ème}	10pts	34 ^{ème}	1 pt	44ème	1 pt
5 ^{ème}	33pts	15 ^{ème}	19pts	25 ^{ème}	9pts	35 ^{ème}	1 pt	45ème	1 pt
6 ^{ème}	31pts	16 ^{ème}	18pts	26 ^{ème}	8pts	36 ^{ème}	1 pt		
7 ^{ème}	29pts	17 ^{ème}	17pts	27ème	7pts	37ème	1 pt		
8ème	27pts	18 ^{ème}	16pts	28ème	6pts	38ème	1 pt		
9ème	25pts	19 ^{ème}	15pts	29ème	5pts	39ème	1 pt		
10 ^{ème}	24pts	20ème	14pts	30 ^{ème}	4pts	40 ^{ème}	1 pt		

Ne sera pas classé un coureur qui n'aura pas franchi le drapeau à damier

En cas d'ex aequo au classement général d'une course, on tiendra compte du classement de l'arrivée de la dernière manche.

Aucun report de points (hors quads et motos anciennes) ne sera effectué en cas de concurrence de date avec une épreuve (cette règle s'applique à toute épreuve quelle que soit

sa capacité, Championnat de France, Trophée de France, Coupe de France, épreuve FIM Europe, épreuve FIM ou sélection fédérale).

ARTICLE 9 – REMISE DES PRIX

Récompense à charge de l'organisateur

Tous les 50cc

Minimum les 3 premiers en 65cc, 125cc, MX2, MX1

Minimum les 3 premiers en 85 -12 ans et 85 +12ans (sur classement scratch)

Minimum les 3 premiers scratch en Vétérans + 1 er par catégorie (Bronze- Argent-Or et Platine).

Minimum la première féminine par catégorie

Une remise des prix de MASTER de La Ligue aura lieu à l'issu de la dernière épreuve les plaques seront fournies par la Ligue

Pour les Quads et motos anciennes se référé aux annexes des Championnats

ARTICLE 11 – JURY

Tous les points non prévus au présent règlement seront tranchés par le Jury conformément aux dispositions du Code Sportif Fédéral.

ARTICLE 12 – RECLAMATIONS

Les classements seront affichés. En cas de réclamation(s), celle(s)-ci sera (ont) remise(s) au Directeur de Course, dans la demi-heure qui suit l'affichage des résultats. Un chèque de caution de 75.00€ doit obligatoirement être joint avec chaque réclamation écrite.

Tout pilote engagé sur une épreuve se doit d'avoir un comportement correct, il est responsable de ses accompagnateurs autant sur le circuit qu'aux abords du site, avant, pendant et après l'épreuve.

Pour les clauses non évoquées dans le présent règlement, se référer aux règlements généraux de la discipline motocross de l'année 2022 ainsi qu'au code sportif de la FFM et aux règles techniques et de sécurité fédérale



Avenant au règlement MASTER De Ligue Auvergne Rhône-Alpes 2022

ARTICLE 1 – CHAMPIONNATS

La LIGUE MOTOCYCLISTE AUVERGNE-RHONE-ALPES met en compétition pour la saison 2022 le MASTER de Ligue suivant :

Dénomination de MASTER de Ligue	Classes et Cylindrées	Ages
50cc	Classe 1: 50cc	6 à 8 ans
65cc	Classe 1: 65cc	7 à 12 ans
85cc	Classe 1 66cc à 85cc	9 à 15 ans
125cc	Classe 2 125cc 2 Temps	A partir de 13 ans
MX1	Classe 3 et 4 de 151cc à 500cc 2T de 251cc à 650cc 4 T	A partir de 15 ans
MX2	Classe 2 de 175cc à 250cc 4 T	A partir de 15 ans
Vétérans	Classe 2 – 3 et 4	A partir de 40 ans
Quads	125cc à 700cc	A partir de 13 ans

ARTICLE 2 – GENERALITES

Zone OUEST: 03-15-42-43-63) Massif Central Forez (MCF)
Zone EST: (01-69-73-74 Pays de Savoie, Ain et Rhône (PSAR)

Zone SUD: (07-26-38) Drôme Ardèche Isère (DIA)

Zone cantal :(15) Trophée du cantal

Attention c'est le lieu du siège social du club qui détermine sa zone de rattachement.

ARTICLE 3 – LA SELECTION

La sélection des pilotes (8 par catégories) sera faite par le délégué de chaque zone pour, parmi les pilotes licenciés dans la zone pour disputer le master de ligue

S'il s'avérait qu'une zone n'atteigne pas le quota de pilotes dans une catégorie, les places seront redistribuées équitablement aux autres zones

ARTICLE 14 – Parc Pilote

Dans le parc pilote pourra rentrer qu'un véhicule par pilote, les autres véhicules seront au parking publique.

Lors de votre engagement sur engage-sport, vous sera demandée la plaque d'immatriculation du véhicule

HORAIRES MASTER de Ligue AuRA 2022

Horaire		Catégorie Manche		Temps		
Début	Fin	<u> </u>		·		
Vendredi						
16h00	21h00	contrôle administratif				
16h00	21h00		contrôle technique			
			Samedi			
7h45		briefing commissaire				
8h00	8h10	50	essai libre	10 min		
8h15	8h40	65	test départ+essai libre +essai chrono	2 min + 8 min + 15 min		
8h45	9h10	85	test départ+essai libre +essai chrono	2 min + 8 min + 15 min		
9h15	9h40	125	test départ+essai libre +essai chrono	2 min + 8 min + 15 min		
			entracte			
10h00	10h25	MX2	test départ+essai libre +essai chrono	2 min + 8 min + 15 min		
10h30	10h55	MX1	test départ+essai libre +essai chrono	2 min + 8 min + 15 min		
11h00	11h25	Vétéran	test départ+essai libre +essai chrono	2 min + 8 min + 15 min		
11h30	11h55	Quad	test départ+essai libre +essai chrono	2 min + 8 min + 15 min		
			repas			
13h00			Tour Reconnaissance			
13h10	13h25	50	1ére manche	10 min +1T		
13h30		Tour Reconnaissance				
13h40	14h00	65 1ére manche		12 min + 1T		
14h05			Tour Reconnaissance			
14h15	14h35	85	1ére manche	15 min + 1T		
14h40			Tour Reconnaissance			
14h50	15h15	125	1ére manche	20 min + 1T		
			entracte			
15h30		Tour Reconnaissance				
15h40	16h05	MX2	1ére manche	20 min + 1T		
16h15			Tour Reconnaissance			
16h25	16h50	MX1	MX1 1ére manche			
16h55			Tour Reconnaissance			
17h05	17h30	Vétéran	Vétéran 1ére manche			
17h35			Tour Reconnaissance			
17h45	18h10	Quad	1ére manche	20 min + 1T		
18h20		Réunion de jury				

HORAIRES MASTER de Ligue AuRA 2022

Dimanche						
Début	Fin					
8h00	8h10	50	Warm Up	10 min		
8h15	8h25	65	Warm Up	10 min		
8h30	8h40	85	Warm Up	10 min		
8h45	8h55	125	Warm Up	10 min		
9H00	9h10	MX2	Warm Up	10 min		
9h15	9h25	MX1	Warm Up	10 min		
9h30	9h40	Vétéran	Warm Up	10 min		
9h45	9h55	Quad	Warm Up	10 min		
			entracte			
10h15		Tour Recommaissance				
10h20	10h35	50	2ére manche	10 min +1T		
10h40		Tour Recommaissance				
10h50	11h05	65	2ére manche	12 min + 1T		
11h10		Tour Recommaissance				
11h20	11h40	85	2ére manche	15 min + 1T		
11h50		remise de prix 50/65/85				
	repas					
13h10		Tour Recommaissance				
13h20	13h45	125	2ére manche	20 min + 1T		
13h50		Tour Recommaissance				
14h00	14h25	MX2	2ére manche	20 min + 1T		
14h30		Tour Recommaissance				
14h40	15h05	MX1	2ére manche	20 min + 1T		
			entracte			
15h40		Tour Recommaissance				
15h50	16h15	Vétéran	2ére manche	20 min + 1T		
16h25		Tour Recommaissance				
16h35	17h00	Quad 2ére manche 20 min + 1T				
17h15		remise de prix 125/MX2/MX1/Vétéran/Quad				
17h30		Réunion de jury				
19h00		Fin de la manifestation				